

l'éphémère de représentations singulières, d'événements souvent placés sous le signe de la crise et de l'accident, les anecdotes se révèlent susceptibles d'effleurer une certaine essence du phénomène théâtral, repensé sous un angle empirique et anthropologique et redéfini comme pratique sociale. Accompagnant les mutations théoriques de la pensée théâtrale des Lumières et le projet esthétique-politique des Philosophes, elles accordent une place inédite à des questions jusqu'alors tenues dans l'ombre.

Cette communication reviendra sur des questions de méthode. Comment étudier ces textes ? Quelle est leur valeur épistémologique ? De quel type d'historiographie relèvent-elles ? Quelle est la valeur de ces témoignages problématiques pour l'historien ou le théoricien du théâtre ?

Christian Renoux - À la fin du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e siècle paraissent en France un certain nombre de catéchismes pour enfants qui se désignent comme anecdotiques. Il s'agira de les présenter, d'analyser le discours de leurs auteurs sur l'anecdote ou les anecdotes, d'étudier le statut des anecdotes dans cette littérature morale, et de s'interroger sur les conséquences pour l'anecdote de son utilisation dans la littérature enfantine.

Suzan van Dijk - A l'intérieur de l'Action COST intitulée « Women Writers In History. Toward a New Understanding of European Literary Culture » (actuellement en cours sous ma présidence, 2009-2013, cf. www.womenwriters.nl), un groupe de plus de 120 chercheurs, travaillant dans une trentaine de pays d'Europe et d'Amérique du Nord, cherchent à mieux comprendre le rôle joué par les femmes écrivains dans les siècles précédant le XX^e, et à évaluer l'impact réel (national et international) qu'ont dû avoir leurs écrits sur les lecteurs/trices contemporain-e-s. Dans un second temps il faudra procéder à des comparaisons entre leur éventuelle importance pour les contemporains d'une part, et de l'autre l'oubli où les a souvent reléguées le processus de (dé-)canonisation qui a eu lieu notamment au XIX^e siècle. Y a-t-il des raisons « objectives » qui peuvent faire comprendre cet oubli ?

Un type particulier de source est la *Compilation Bio-Bibliographique* : les inventaires de femmes auteurs comme ceux publiés par La Porte (1769), Briquet (1804), Genlis (1811), Montferrand (1843), Carton (1886), Jacquinet (1886), Desplantes/Pouthier (1890), Audebrand (1904). En présences féminines ils sembleraient compenser leurs absences dans l'historiographie « officielle ». Actuellement on commence à apprécier le rôle qu'ont joué ces inventaires pour assurer la « survie » au moins des *noms* de ces écrivaines : de tels inventaires furent, par exemple, traduits et exportés vers l'étranger (par Thicknesse en Angleterre ; Debeljak en Slovénie ; etc. ?).

L'Anecdote entre Littérature et Histoire (II)



Université d'Orléans

9 novembre 2012

Salle du Conseil

Colloque international organisé par POLEN/CLARESS
(G. Haroche-Bouzinac et C. Esmein-Sarrazin)

9h45 : Accueil des participants.

10h00 : Ouverture du colloque (Geneviève Haroche-Bouzinac).

Matinée – Présidence : Jean-Jacques Tatin-Gourier

10h20 : Karine Abiven (Université Paris-Sorbonne), « De l'usage de l'historiette. Écriture anecdotique et *topos* des petites causes de l'Histoire, de Saint-Réal à Voltaire (1671-1756) »

11h00 : Marie-Paule de Weerdt-Pilorge (Université de Tours), « Usage de l'anecdote dans l'*Encyclopédie* »

11h40 : Suzan van Dijk (Huygens Institute for Dutch History, La Haye), « L'anecdote et le féminin dans l'historiographie de la littérature »

Déjeuner à l'Agora

Après-midi – Présidence : Jean-Pierre Vittu

14h00 : Sophie Marchand (Université Paris-Sorbonne), « Les leçons de l'anecdote : le cas des anecdotes dramatiques du XVIII^e siècle »

14h 40 : Christian Renoux (Université d'Orléans), « Anecdotes et catéchismes anecdotiques (XVIII^e - XIX^e siècles) »

15h15-17h15 : Table ronde avec les participants au colloque et l'ensemble des membres de Claress (Lucia Bergamasco, Camille Esméin-Sarrazin, Elena Gretchanaia, Geneviève Haroche-Bouzinac, Catherine Lanoe, Sophie Lefay, Bénédicte Obitz, Christian Renoux, Gabriele Ribémont, Gaël Rideau, Jean-Pierre Vittu)

Karine Abiven - L'anecdote est communément vue comme la petite histoire en marge de la grande, l'Histoire vue « par le petit bout de la lorgnette », « dessous des cartes ». Ces expressions convenues gagnent à être revitalisées

par l'examen de textes de la première modernité où cette vision de l'Histoire est rien moins qu'anodine et constitue une conception nouvelle de l'historiographie. Nous lirons d'abord sous cet angle le traité de Saint-Réal, *De l'usage de l'histoire* (1671), texte qui subvertit profondément le statut de l'exemple historique, en conférant une place centrale à l'historiette. Celle-ci y vient illustrer les épisodes irrationnels de l'Histoire, et devient l'arme d'une démystification des puissants que les mémorialistes (Saint-Simon en tête) ne désavoueraient pas. La pensée du rôle des petites causes de l'Histoire à l'époque se révèle intimement liée à la forme textuelle de l'anecdote. Nous prolongerons la réflexion sur le statut de ce genre de récit à l'âge de la critique historique en allant jusqu'au *Siècle de Louis XIV*. En effet, Voltaire y consacre trois chapitres aux « particularités et anecdotes », augmentées dans l'édition de 1756 ; ils apparaissent comme un héritage de l'usage traditionnel de l'*exemplum*, tout en renouvelant, dans le sillage de Saint-Réal, la conception du petit fait historique et de sa mise en récit. L'enjeu de ce propos est d'articuler l'examen textuel d'un genre de récit, son usage rhétorique, et sa place dans l'histoire des formes et des représentations.

Marie-Paule de Weerdt-Pilorge - L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert utilise le terme « anecdotes » dans de nombreuses notices. Nous interrogerons les différents sens du terme au sein même des articles, qu'ils traitent de morale philosophique, d'histoire profane ou sacrée, d'histoire de la philosophie ou plus simplement de philosophie, voire même de biographies. Quels pouvoirs de démonstration les différents contributeurs attribuent-ils à l'anecdote en fonction des sujets traités ? Tantôt convoquée pour sa valeur d'exemplarité tantôt traitée à des fins polémiques, l'anecdote se révèle au croisement du factuel et du fictionnel. L'ensemble permettra de sonder les rapports ambivalents entre anecdote et philosophie.

Sophie Marchand - Le dernier tiers du XVIII^e siècle voit éclore une mode éditoriale qui se poursuivra tout au long du XIX^e siècle, celle des recueils d'anecdotes dramatiques, compilations rapportant, selon un ordre alphabétique, chronologique ou thématique, le récit d'incidents survenus lors de représentations théâtrales ou concernant la genèse des œuvres dramatiques et les agents du spectacle. Tirés des périodiques, des mémoires ou des correspondances, ces textes, destinés à un large public d'amateurs, élaborent progressivement, au gré de leur circulation et de leurs reprises, une culture du théâtre, par le biais d'historiettes plus ou moins fiables, mais porteuses d'une théorie subreptice, en rupture avec les approches classiques du fait dramatique. Ces recueils participent d'une historiographie alternative, foncièrement non canonique, à la marge des poétiques – et souvent même contre elles. En fixant